

doivent protéger leur patrimoine pour pouvoir mieux en profiter.

Le ministre récompensera aujourd'hui les dix personnes qui se sont le plus signalées dans le domaine de l'élaboration des politiques, de la recherche et de l'éducation, de la gestion des ressources, de la sensibilisation du public, de la compréhension et de la connaissance, du civisme et de l'administration de ces ressources.

Monsieur le Président, j'attire votre attention sur la présence des intéressés à la tribune et je rappelle aux députés qu'ils sont invités à assister à la cérémonie de remise des prix qui aura lieu à quatre heures aujourd'hui, à la pièce 200 de l'Édifice de l'Ouest où seront alors annoncés les noms des récipiendaires.

* * *

LE BUDGET

M. George Proud (Hillsborough): Monsieur le Président, demain sera un autre jour sombre pour les Canadiens lorsque le gouvernement dévoilera ses nouvelles prévisions économiques.

Tout le pays se ressentira des effets du nouveau budget, mais les Canadiens des provinces de l'Atlantique seront les plus durement touchés. Cette région est déjà dévastée par les compressions du gouvernement et il est fort probable qu'elle sera éprouvée encore davantage demain.

Le budget d'avril 1989 annonçait des coupes dans le financement des programmes établis, c'est-à-dire les paiements de transfert. Dans la région de l'Atlantique, ces compressions totalisant plus de 17 millions de dollars, se sont soldées par la réduction des fonds affectés à l'assurance-maladie, aux universités et aux hôpitaux pour l'exercice 1990-1991. À l'Île-du-Prince-Édouard, les pertes nettes atteignent environ 2 millions de dollars.

• (1410)

La réduction des paiements de transfert au titre des soins de santé et de l'éducation postsecondaire comprime des budgets provinciaux déjà restreints.

Étant donné que les provinces de l'Atlantique sont déjà désavantagées sur le plan économique, elles ne peuvent guère se permettre d'augmenter les impôts provinciaux pour compenser les coupes fédérales. Les Canadiens de cette région auraient plutôt besoin que le gouvernement fédéral intensifie ses programmes de développement économique.

Notre région ne peut donner davantage. Nous voudrions par contre que le gouvernement prenne des mesures constructives, si possible.

Article 31 du Règlement

LES AMIS DES MUSÉES

M. Jim Edwards (secrétaire parlementaire du ministre des Communications): Monsieur le Président, aujourd'hui, un grand nombre de Canadiens célèbrent le Jour du patrimoine, journée pendant laquelle nous nous penchons sur notre histoire collective.

[Français]

Il existe actuellement plus de 2 000 organismes et établissements qui s'efforcent de conserver le patrimoine culturel du Canada et de nous le faire comprendre. Une trentaine de milliers de bénévoles font fonction d'ambassadeurs de nos musées auprès du public, en agissant comme enseignants ou comme guides, en fournissant ou en obtenant une aide financière ou en offrant, pour la joie et l'instruction de tous les Canadiens et Canadiennes, des objets et des oeuvres d'art de grande valeur qu'ils ont collectionnés au cours de nombreuses années.

[Traduction]

Ces milliers de personnes, dont chacune collabore à sa façon, sont connues sous le nom d'«amis» des musées. M^{me} Carol Sprachman est la présidente de la Fédération canadienne des Amis des musées.

Les efforts de cette dame et ceux de son organisation contribuent à notre enrichissement, qu'il s'agisse de pétitions présentées à l'hôtel de ville pour empêcher la démolition d'un vieux magasin présentant un certain intérêt, d'un savant qui se livre à la recherche d'oeuvres sacrées, d'un comité qui collectionne des courtepointes décoratives, des oeufs de Pâques peints et des objets ménagers fabriqués ou du cadre supérieur qui force la main à quelqu'un pour sauver le tableau d'un impressionniste français pour un musée. M^{me} Sprachman et tous ceux qui travaillent à l'appui des musées et des organisations patrimoniales sont les fidèles gardiens de notre héritage national.

* * *

L'AGRICULTURE

M. Vic Althouse (Mackenzie): Monsieur le Président, bien qu'elle ait eu depuis 1970 une Loi sur la protection des obtentions végétales, l'industrie américaine n'a pas réussi à satisfaire les besoins en obtentions végétales de certains de ses agriculteurs vivant le plus au Nord.

D'après une étude menée par l'université du Dakota du Nord, les variétés commerciales canadiennes de blé, d'avoine, de durum, de seigle d'automne, d'orge et de lin ont tendance à donner de meilleurs résultats que la plupart des obtentions végétales américaines dans les essais effectués d'un bout à l'autre de l'État. C'était nos cultures spéciales de lentilles et de grosses fèves qui ont eu la vedette et qui se sont révélées bien supérieures aux autres variétés américaines.